



canceropôle

Provence-Alpes-Côte d'Azur

le propulseur régional des recherches
et innovations anticancers

Appel à projets 2023

« Recherche Translationnelle et Clinique »



CONTEXTE

Le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur fédère la recherche en cancérologie au niveau régional et agit au cœur d'un écosystème d'excellence pour concrétiser la politique nationale de lutte contre le cancer dans une stratégie régionale au bénéfice des patients.

L'Institut national du cancer a confié aux Canceropôles la mission de stimuler la recherche clinique au niveau régional.

Les orientations de cet appel à projets ont été définies dans le contexte suivant :

- **Mission 2** du Contrat d'objectifs et de performance signé entre l'Institut National du Cancer et le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur qui vise à propulser les recherches et innovations anticancers en facilitant les collaborations dans une logique de décloisonnement et de coopération entre équipes, disciplines et territoires.



OBJECTIFS ET CHAMP DE L'APPEL A PROJETS

Cet appel à projets vise à stimuler la **recherche translationnelle et clinique locale en cancérologie**, en soutenant des recherches menées sur les thématiques suivantes :

- Constitution de **collections clinico-biologiques**.
- Annotation de collections clinico-biologiques déjà constituées.
- Utilisation de collections clinico-biologiques déjà constituées.

Les projets déposés devront permettre de répondre à une question biologique précise et bien définie.

Le programme s'adresse à des **projets collaboratifs** avec une composante multidisciplinaire forte, **fédérant des chercheurs et des cliniciens** autour d'un projet commun visant à répondre à un besoin médical important et bien défini. Le projet devra tenir compte des collections et études déjà existantes



canceropôle

Provence-Alpes-Côte d'Azur

le propulseur régional des recherches
et innovations anticancers

et apporter une originalité scientifique ou une innovation technologique. Une attention particulière sera portée aux projets de recherche en oncopédiatrie.



CRITERES D'ELIGIBILITE

Les dossiers déposés devront suivre les règles suivantes :

- Être soumis selon la procédure prévue dans l'appel à projets
- Entrer dans les champs de l'appel à projets mentionnés ci-dessus
- Un investigateur ne pourra pas déposer 2 dossiers à la même vague de cet appel à projets
- Présenter un plan de gestion des données qui devra ensuite être fourni avec le rapport d'activité du projet

Pour les collections biologiques

- Concerner la constitution, l'utilisation et/ou l'annotation d'une collection biologique
- Être associés à un projet de recherche détaillé autour d'une question biologique bien définie
- Proposer des standards de recueils et/ou d'annotation des échantillons, en vue d'harmoniser les informations pour permettre leur utilisation dans des projets cliniques ou scientifiques d'excellence
- Les centres de ressources biologiques impliqués devront être certifiés

La gouvernance du projet pourra être partagée entre un centre de ressources biologiques et un clinicien.



DUREE ET REGLES DE FINANCEMENT

Le montant maximum par projet est de 50 000 euros et les fonds devront être dépensés sur une période de 24 mois maximum à compter du 1^{er} janvier 2022. **Seules les équipes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pourront être financées.**

Les dépenses éligibles concernent les frais liés au projet scientifique : personnels (CDD uniquement), fonctionnement (maximum 1/3 du budget total du projet) ou équipement.



EVALUATIONS

Chacun des dossiers sera examiné par 2 experts scientifiques et/ou méthodologistes extérieurs à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Suite à l'analyse des évaluations extérieures, le Comité Scientifique du Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur déterminera les projets qui pourront être financés. Seront notamment pris en compte :

- La qualité du projet scientifique et son caractère translationnel



canceropôle

Provence-Alpes-Côte d'Azur

le propulseur régional des recherches
et innovations anticancers

- La qualité méthodologique (justification de la méthodologie utilisée)
- La structuration régionale (nombre d'équipes impliquées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, articulation entre les institutions, coopération régionale)
- La faisabilité du projet (plannings et jalons, justification du budget demandé)
- La capacité des partenaires à collaborer ensemble
- Un besoin médical clairement identifié



MODALITE DE SOUMISSION ET CALENDRIER

Les dossiers devront être soumis en ligne, en complétant le formulaire disponible sur le site internet du Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les projets pourront être rédigés en anglais ou en français, à l'exception du résumé qui devra être en français.

Calendrier

Deadline de dépôt des dossiers de candidature : **09 septembre 2022**

Communication des résultats : novembre 2022

[Dépôt des projets en ligne ici](#)



CONTACT

Pour toute information, contacter l'équipe de coordination du Canceropôle canceropole-paca@univ-amu.fr